

# **DECISION**

*du 9 décembre 2025*

## **sur la prolongation de la chasse du cerf en équipe dans le Jura**

### **LA SECTION CHASSE, PÊCHE ET ESPÈCES**

vu l'article 24, al. 2 des directives du 27 juin 2025 sur la chasse en 2025-2026,

*décide:*

#### **Art. premier.- Chasse du cerf en équipe**

<sup>1</sup> La chasse du cerf en équipe est autorisée dans l'unité de gestion de la Dôle-Versoix les **13 et 17 décembre 2025**, en sus des jours accordés par les directives du 27 juin 2025 sur la chasse en 2025-2026.

<sup>2</sup> La chasse du cerf est autorisée aux mêmes conditions que celles en vigueur dans les directives précitées. Le nombre de prélevements autorisés pour l'unité de gestion demeure inchangé.

#### **Art. 2.-**

#### **Dispositions finales**

<sup>1</sup> La présente décision est publiée dans la Feuille des avis officiels du canton de Vaud.

#### **Direction générale de l'environnement**

Direction des ressources et  
du patrimoine naturels

*Division biodiversité et paysage*